

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°2026-03-03-019

PUBLIÉ LE 3 MARS 2026

Sommaire

Préfecture de la Sarthe / DCL

72-2026-02-24-00001 - Arrêté préfectoral du 24 février 2026 modifiant l'arrêté du 2 février 2026 instituant les commissions de propagande électorale auprès des communes de 2500 habitants et plus et fixant les dates de remise de la propagande électorales auprès de ces commissions pour les élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2026 (5 pages)

Page 3

Préfecture de la Sarthe / DCPPAT

72-2026-03-03-00002 - Arrêté préfectoral modificatif DCPPAT n°2026-0061 du 03 mars 2026 portant habilitation pour la réalisation des analyses d'impact mentionnées au III de l'article L. 752-6 du code de commerce (2 pages)

Page 9

72-2026-03-03-00001 - Arrêté préfectoral modificatif DCPPAT n°2026-0062 du 03 mars 2026 portant habilitation à établir le certificat de conformité **??** mentionné au premier alinéa de l'article L. 752-23 du code de commerce (2 pages)

Page 12

Préfecture de la Sarthe

72-2026-02-24-00001

Arrêté préfectoral du 24 février 2026 modifiant
l'arrêté du 2 février 2026 instituant les
commissions de propagande électorale auprès
des communes de 2500 habitants et plus et
fixant les dates de remise de la propagande
électorales auprès de ces commissions pour les
élections municipales et communautaires des 15
et 22 mars 2026



ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 24 FÉVRIER 2026

Modifiant l'arrêté préfectoral du 02 février 2026 instituant des commissions de propagande dans les communes de 2 500 habitants et plus et fixant les dates de remise de la propagande électorale auprès de ces commissions pour les élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2026

**Le Préfet de la Sarthe
Chevalier de l'Ordre national du Mérite**

VU le Code électoral, et notamment ses articles L 241 et R 31 à R 39 ;

VU le décret du 10 juillet 2024 nommant Madame Christine TORRES en qualité de secrétaire générale de la préfecture de la Sarthe, prenant ses fonctions le 09 septembre 2024 ;

VU le décret du 12 juin 2025 nommant Monsieur Sébastien JALLET préfet de la Sarthe prenant ses fonctions le 30 juin 2025 ;

VU le décret n° 2025-848 du 27 août 2025 fixant la date du renouvellement des conseils municipaux et communautaires et portant convocation des électeurs ;

VU l'arrêté préfectoral du 29 janvier 2026 n° DCPAT 2026-0031 portant délégation de signature à Madame Christine TORRES, secrétaire générale de la préfecture de la Sarthe ;

VU l'arrêté préfectoral du 02 février 2026 instituant des commissions de propagande dans les communes de 2 500 habitants et plus et fixant les dates de remise de la propagande électorale auprès de ces commissions pour les élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2026

VU l'ordonnance complétive du Premier Président de la Cour d'Appel d'Angers en date du 24 février 2026 ;

Sur proposition de la Secrétaire Générale de la préfecture de la Sarthe ;

ARRETE :

ARTICLE 1^{er} : La composition des commissions de propagande dans le département de la Sarthe est modifiée par l'Ordonnance complétive du Premier Président de la Cour d'Appel d'Angers susvisé, et désormais fixée conformément à l'annexe jointe au présent arrêté.

ARTICLE 2 : Les dispositions de l'arrêté préfectoral du 02 février 2026 demeurent inchangées.

ARTICLE 3 : La Secrétaire Générale de la préfecture de la Sarthe, les sous-préfets des arrondissements de La Flèche et de Mamers sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux membres désignés pour siéger, publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Sarthe et affiché dans les mairies concernées.

**Pour le Préfet de la Sarthe et par délégation
La secrétaire générale**

Signé

Christine TORRES

Préfecture de la Sarthe

Tél : 02 85 32 72 72 - Mél : pref-elections@sarthe.gouv.fr
1 place Aristide Briand – 72041 LE MANS Cedex 9

COMPOSITION DES COMMISSIONS DE PROPAGANDE (par arrondissement)

Arrondis- sement	commune	Magistrat, Président		Agent public désigné par le Préfet (pour le 1er et 2ème tours de scrutin)	Fonctionnaire désigné par la Poste (pour le 1er et 2ème tours de scrutin)	Secrétaire de la commission (pour le 1er et 2ème tours de scrutin)
		1er tour de scrutin	2ème tour de scrutin			
Le Mans	Allornes	Mme Sandra HANCHARD, juge au tribunal judiciaire du Mans	Mme Emilie JOUSSELIN, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Florence MARTINEAU, Directrice adjointe de la Citoyenneté et de la Légalité Mme Linda POHU-LEPINAY, Cheffe du bureau des élections	M. Yoni ROCTON, animateur des opérations clients La Poste Mme Manuella PLUMAS, animateur des opérations clients La Poste	M. Thomas LOUCHE, Directeur du service population Mme CélinePELLEMOINE, directrice adjointe
		Mme Sandra HANCHARD, juge au tribunal judiciaire du Mans	Mme Emilie JOUSSELIN, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Florence MARTINEAU, Directrice adjointe de la Citoyenneté et de la Légalité Mme Linda POHU-LEPINAY, Cheffe du bureau des élections	M. Yoni ROCTON, animateur des opérations clients La Poste Mme Manuella PLUMAS, animateur des opérations clients La Poste	M. David DJURIC, Responsable du service population Mme SandrinePOTTIER, Directrice Générale des Services
	Arnage	Mme Sandra HANCHARD, juge au tribunal judiciaire du Mans	Mme Emilie JOUSSELIN, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Florence MARTINEAU, Directrice adjointe de la Citoyenneté et de la Légalité Mme Linda POHU-LEPINAY, Cheffe du bureau des élections	M. Yoni ROCTON, animateur des opérations clients La Poste Mme Manuella PLUMAS, animateur des opérations clients La Poste	Mme Maryline TOIN, secrétaire générale Mme SylvieBODIN, agent service élections
		Mme Sandra HANCHARD, juge au tribunal judiciaire du Mans	Mme Emilie JOUSSELIN, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Florence MARTINEAU, Directrice adjointe de la Citoyenneté et de la Légalité Mme Linda POHU-LEPINAY, Cheffe du bureau des élections	M. Yoni ROCTON, animateur des opérations clients La Poste Mme Manuella PLUMAS, animateur des opérations clients La Poste	Mme Manuella AUFRAY, Responsable service population Mme GaëlleMAGA, Directrice Générale
	Changé	Mme Sandra HANCHARD, juge au tribunal judiciaire du Mans	Mme Emilie JOUSSELIN, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Florence MARTINEAU, Directrice adjointe de la Citoyenneté et de la Légalité Mme Linda POHU-LEPINAY, Cheffe du bureau des élections	M. Yoni ROCTON, animateur des opérations clients La Poste Mme Manuella PLUMAS, animateur des opérations clients La Poste	Mme Frédérique LEJEUNE, Responsable élections Mme LydieDEPOSE, Assistante DGS
		Mme Sandra HANCHARD, juge au tribunal judiciaire du Mans	Mme Emilie JOUSSELIN, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Florence MARTINEAU, Directrice adjointe de la Citoyenneté et de la Légalité Mme Linda POHU-LEPINAY, Cheffe du bureau des élections	M. Yoni ROCTON, animateur des opérations clients La Poste Mme Manuella PLUMAS, animateur des opérations clients La Poste	M. Olivier DULUARD, Référent élections Mme LaurianeLEONI, référente élections adjointe
	Coulaines	Mme Sandra HANCHARD, juge au tribunal judiciaire du Mans	Mme Emilie JOUSSELIN, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Florence MARTINEAU, Directrice adjointe de la Citoyenneté et de la Légalité Mme Linda POHU-LEPINAY, Cheffe du bureau des élections	M. Yoni ROCTON, animateur des opérations clients La Poste Mme Manuella PLUMAS, animateur des opérations clients La Poste	Mme Roselyne LAMBERT, Directrice Générale des Services Mme AdelinePINAUDIER, adjointe administrative
		Mme Sandra HANCHARD, juge au tribunal judiciaire du Mans	Mme Emilie JOUSSELIN, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Florence MARTINEAU, Directrice adjointe de la Citoyenneté et de la Légalité Mme Linda POHU-LEPINAY, Cheffe du bureau des élections	M. Yoni ROCTON, animateur des opérations clients La Poste Mme Manuella PLUMAS, animateur des opérations clients La Poste	Mme Chantal LEBRETON, Directrice Générale des Services Mme SylvieZUCCHETTI-DEVALLA, secrétaire comptable
	Écommoy	Mme Sandra HANCHARD, juge au tribunal judiciaire du Mans	Mme Emilie JOUSSELIN, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Florence MARTINEAU, Directrice adjointe de la Citoyenneté et de la Légalité Mme Linda POHU-LEPINAY, Cheffe du bureau des élections	M. Yoni ROCTON, animateur des opérations clients La Poste Mme Manuella PLUMAS, animateur des opérations clients La Poste	Mme Annelie DAVAZE, responsable service population Mme StéphanieDULUARD, agent administratif
		Mme Sandra HANCHARD, juge au tribunal judiciaire du Mans	Mme Emilie JOUSSELIN, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Florence MARTINEAU, Directrice adjointe de la Citoyenneté et de la Légalité Mme Linda POHU-LEPINAY, Cheffe du bureau des élections	M. Yoni ROCTON, animateur des opérations clients La Poste Mme Manuella PLUMAS, animateur des opérations clients La Poste	Mme Laurence POITOU, Responsable du service Population Mme Arine LIGNEAU, Responsable du Pôle Accueil Vie Citoyenne du service Population
	La Bazoge	Mme Sandra HANCHARD, juge au tribunal judiciaire du Mans	Mme Emilie JOUSSELIN, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Florence MARTINEAU, Directrice adjointe de la Citoyenneté et de la Légalité Mme Linda POHU-LEPINAY, Cheffe du bureau des élections	M. Yoni ROCTON, animateur des opérations clients La Poste Mme Manuella PLUMAS, animateur des opérations clients La Poste	Mme Emilie CHEVALIER, secrétaire Mme Sophie CANARELLI, secrétaire générale
		Mme Sandra HANCHARD, juge au tribunal judiciaire du Mans	Mme Emilie JOUSSELIN, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Florence MARTINEAU, Directrice adjointe de la Citoyenneté et de la Légalité Mme Linda POHU-LEPINAY, Cheffe du bureau des élections	M. Yoni ROCTON, animateur des opérations clients La Poste Mme Manuella PLUMAS, animateur des opérations clients La Poste	Mme Isabelle DUGUE, responsable service population Mme Sylvie BERTRE, agent d'accueil
	La Millese	Mme Sandra HANCHARD, juge au tribunal judiciaire du Mans	Mme Emilie JOUSSELIN, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Florence MARTINEAU, Directrice adjointe de la Citoyenneté et de la Légalité Mme Linda POHU-LEPINAY, Cheffe du bureau des élections	M. Yoni ROCTON, animateur des opérations clients La Poste Mme Manuella PLUMAS, animateur des opérations clients La Poste	Mme Valérie FEVRIER, responsable service élections Mme Sarah MERCURIER, Directrice Générale des Services
		Mme Sandra HANCHARD, juge au tribunal judiciaire du Mans	Mme Emilie JOUSSELIN, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Florence MARTINEAU, Directrice adjointe de la Citoyenneté et de la Légalité Mme Linda POHU-LEPINAY, Cheffe du bureau des élections	M. Yoni ROCTON, animateur des opérations clients La Poste Mme Manuella PLUMAS, animateur des opérations clients La Poste	Mme Océane ARNAUD, Responsable service population M. Laurent BAUDRY, Directeur Général des Services
	Moncé-en-Belin	Mme Sandra HANCHARD, juge au tribunal judiciaire du Mans	Mme Emilie JOUSSELIN, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Florence MARTINEAU, Directrice adjointe de la Citoyenneté et de la Légalité Mme Linda POHU-LEPINAY, Cheffe du bureau des élections	M. Yoni ROCTON, animateur des opérations clients La Poste Mme Manuella PLUMAS, animateur des opérations clients La Poste	Mme Adèle LECOMTE, adjointe administrative Mme Claire LAMBRECHT, Directrice Générale des Services
		Mme Sandra HANCHARD, juge au tribunal judiciaire du Mans	Mme Emilie JOUSSELIN, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Florence MARTINEAU, Directrice adjointe de la Citoyenneté et de la Légalité Mme Linda POHU-LEPINAY, Cheffe du bureau des élections	M. Yoni ROCTON, animateur des opérations clients La Poste Mme Manuella PLUMAS, animateur des opérations clients La Poste	Mme Patricia JERVAIS DURAND, Directrice Générale des Services Mme Angélique ROULLIER, responsable service citoyenmeté
	Mulsanne	Mme Sandra HANCHARD, juge au tribunal judiciaire du Mans	Mme Emilie JOUSSELIN, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Florence MARTINEAU, Directrice adjointe de la Citoyenneté et de la Légalité Mme Linda POHU-LEPINAY, Cheffe du bureau des élections	M. Yoni ROCTON, animateur des opérations clients La Poste Mme Manuella PLUMAS, animateur des opérations clients La Poste	Mme Marie LEDUC, responsable élections Mme Patricia GORDIEN, Directrice Générale des Services
		Mme Sandra HANCHARD, juge au tribunal judiciaire du Mans	Mme Emilie JOUSSELIN, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Florence MARTINEAU, Directrice adjointe de la Citoyenneté et de la Légalité Mme Linda POHU-LEPINAY, Cheffe du bureau des élections	M. Yoni ROCTON, animateur des opérations clients La Poste Mme Manuella PLUMAS, animateur des opérations clients La Poste	Mme Emilie POLFIET, Directrice Générale des Services Mme Emilie GUINOLLEAU, agents d'accueil
	Parigné-l'Évêque	Mme Sandra HANCHARD, juge au tribunal judiciaire du Mans	Mme Emilie JOUSSELIN, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Florence MARTINEAU, Directrice adjointe de la Citoyenneté et de la Légalité Mme Linda POHU-LEPINAY, Cheffe du bureau des élections	M. Yoni ROCTON, animateur des opérations clients La Poste Mme Manuella PLUMAS, animateur des opérations clients La Poste	
		Mme Sandra HANCHARD, juge au tribunal judiciaire du Mans	Mme Emilie JOUSSELIN, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Florence MARTINEAU, Directrice adjointe de la Citoyenneté et de la Légalité Mme Linda POHU-LEPINAY, Cheffe du bureau des élections	M. Yoni ROCTON, animateur des opérations clients La Poste Mme Manuella PLUMAS, animateur des opérations clients La Poste	
	Raudin	Mme Sandra HANCHARD, juge au tribunal judiciaire du Mans	Mme Emilie JOUSSELIN, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Florence MARTINEAU, Directrice adjointe de la Citoyenneté et de la Légalité Mme Linda POHU-LEPINAY, Cheffe du bureau des élections	M. Yoni ROCTON, animateur des opérations clients La Poste Mme Manuella PLUMAS, animateur des opérations clients La Poste	
		Mme Sandra HANCHARD, juge au tribunal judiciaire du Mans	Mme Emilie JOUSSELIN, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Florence MARTINEAU, Directrice adjointe de la Citoyenneté et de la Légalité Mme Linda POHU-LEPINAY, Cheffe du bureau des élections	M. Yoni ROCTON, animateur des opérations clients La Poste Mme Manuella PLUMAS, animateur des opérations clients La Poste	
	Saint-Saturnin	Mme Sandra HANCHARD, juge au tribunal judiciaire du Mans	Mme Emilie JOUSSELIN, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Florence MARTINEAU, Directrice adjointe de la Citoyenneté et de la Légalité Mme Linda POHU-LEPINAY, Cheffe du bureau des élections	M. Yoni ROCTON, animateur des opérations clients La Poste Mme Manuella PLUMAS, animateur des opérations clients La Poste	
		Mme Sandra HANCHARD, juge au tribunal judiciaire du Mans	Mme Emilie JOUSSELIN, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Florence MARTINEAU, Directrice adjointe de la Citoyenneté et de la Légalité Mme Linda POHU-LEPINAY, Cheffe du bureau des élections	M. Yoni ROCTON, animateur des opérations clients La Poste Mme Manuella PLUMAS, animateur des opérations clients La Poste	
	Sarigné-lès-le-Mans	Mme Sandra HANCHARD, juge au tribunal judiciaire du Mans	Mme Emilie JOUSSELIN, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Florence MARTINEAU, Directrice adjointe de la Citoyenneté et de la Légalité Mme Linda POHU-LEPINAY, Cheffe du bureau des élections	M. Yoni ROCTON, animateur des opérations clients La Poste Mme Manuella PLUMAS, animateur des opérations clients La Poste	
		Mme Sandra HANCHARD, juge au tribunal judiciaire du Mans	Mme Emilie JOUSSELIN, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Florence MARTINEAU, Directrice adjointe de la Citoyenneté et de la Légalité Mme Linda POHU-LEPINAY, Cheffe du bureau des élections	M. Yoni ROCTON, animateur des opérations clients La Poste Mme Manuella PLUMAS, animateur des opérations clients La Poste	
	Teloché	Mme Sandra HANCHARD, juge au tribunal judiciaire du Mans	Mme Emilie JOUSSELIN, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Florence MARTINEAU, Directrice adjointe de la Citoyenneté et de la Légalité Mme Linda POHU-LEPINAY, Cheffe du bureau des élections	M. Yoni ROCTON, animateur des opérations clients La Poste Mme Manuella PLUMAS, animateur des opérations clients La Poste	
		Mme Sandra HANCHARD, juge au tribunal judiciaire du Mans	Mme Emilie JOUSSELIN, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Florence MARTINEAU, Directrice adjointe de la Citoyenneté et de la Légalité Mme Linda POHU-LEPINAY, Cheffe du bureau des élections	M. Yoni ROCTON, animateur des opérations clients La Poste Mme Manuella PLUMAS, animateur des opérations clients La Poste	
	Yvré-l'Évêque	Mme Sandra HANCHARD, juge au tribunal judiciaire du Mans	Mme Emilie JOUSSELIN, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Florence MARTINEAU, Directrice adjointe de la Citoyenneté et de la Légalité Mme Linda POHU-LEPINAY, Cheffe du bureau des élections	M. Yoni ROCTON, animateur des opérations clients La Poste Mme Manuella PLUMAS, animateur des opérations clients La Poste	
		Mme Sandra HANCHARD, juge au tribunal judiciaire du Mans	Mme Emilie JOUSSELIN, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Florence MARTINEAU, Directrice adjointe de la Citoyenneté et de la Légalité Mme Linda POHU-LEPINAY, Cheffe du bureau des élections	M. Yoni ROCTON, animateur des opérations clients La Poste Mme Manuella PLUMAS, animateur des opérations clients La Poste	

COMPOSITION DES COMMISSIONS DE PROPAGANDE (par arrondissement)

Arondissement	commune	Magistrat, Président		Agent public désigné par le Préfet (pour le 1er et 2ème tours de scrutin)	Fonctionnaire désigné par la Poste (pour le 1er et 2ème tours de scrutin)	Secrétaire de la commission (pour le 1er et 2ème tours de scrutin)
		1er tour de scrutin	2ème tour de scrutin			
Céans-Fouletourte	Membres titulaires ou suppléants					
	Membres titulaires	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	M Jean-Baptiste CONSTANT, sous-préfet de La Flèche	Mme Murielle PAINEAU, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme Sandrine LIGOT, Directrice Générale des Services
	Membres suppléants	Mme Marie-Pierre ROLLAND, Présidente du Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Marie-Pierre ROLLAND, Présidente du Tribunal Judiciaire du Mans	M Jean-Michel POUGET, secrétaire général de la sous-préfecture	Mme Mathilde POIRIER, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Magali BROSSIER, agent en charge des élections
	Membres titulaires	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	M Jean-Baptiste CONSTANT, sous-préfet de La Flèche	Mme Murielle PAINEAU, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	M Erwan GUÉNERIE, agent de gestion administrative
Guécé-lard	Membres suppléants	Mme Marie-Pierre ROLLAND, Présidente du Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Marie-Pierre ROLLAND, Présidente du Tribunal Judiciaire du Mans	M Jean-Michel POUGET, secrétaire général de la sous-préfecture	Mme Mathilde POIRIER, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme Héléne CHEVALLIER, Directrice Générale des Services
	Membres titulaires	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	M Jean-Baptiste CONSTANT, sous-préfet de La Flèche	Mme Murielle PAINEAU, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme Nathalie CORMIER, Responsable du service citoyenneté
	Membres suppléants	Mme Marie-Pierre ROLLAND, Présidente du Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Marie-Pierre ROLLAND, Présidente du Tribunal Judiciaire du Mans	M Jean-Michel POUGET, secrétaire général de la sous-préfecture	Mme Mathilde POIRIER, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	M Stéphane MÉNARD, Directeur Général Adjoint
	Membres titulaires	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	M Jean-Baptiste CONSTANT, sous-préfet de La Flèche	Mme Murielle PAINEAU, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme Nathalie LEMARCHAND, Responsable Elections
La Suze-sur-Sarthe	Membres suppléants	Mme Marie-Pierre ROLLAND, Présidente du Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Marie-Pierre ROLLAND, Présidente du Tribunal Judiciaire du Mans	M Jean-Michel POUGET, secrétaire général de la sous-préfecture	Mme Mathilde POIRIER, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme Lydia ROCHER, Assistante Elections
	Membres titulaires	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	M Jean-Baptiste CONSTANT, sous-préfet de La Flèche	Mme Murielle PAINEAU, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme Audrey MARTIN, Assistante de direction
	Membres suppléants	Mme Marie-Pierre ROLLAND, Présidente du Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Marie-Pierre ROLLAND, Présidente du Tribunal Judiciaire du Mans	M Jean-Michel POUGET, secrétaire général de la sous-préfecture	Mme Mathilde POIRIER, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme Mélanie BRUNET, Agent du service à la population
	Membres titulaires	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	M Jean-Baptiste CONSTANT, sous-préfet de La Flèche	Mme Murielle PAINEAU, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	M Dimitri DROUET, Directeur Général des Services
Mayet	Membres suppléants	Mme Marie-Pierre ROLLAND, Présidente du Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Marie-Pierre ROLLAND, Présidente du Tribunal Judiciaire du Mans	M Jean-Michel POUGET, secrétaire général de la sous-préfecture	Mme Mathilde POIRIER, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme Nathalie SENAILLE, responsable Elections
	Membres titulaires	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	M Jean-Baptiste CONSTANT, sous-préfet de La Flèche	Mme Murielle PAINEAU, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme Graziella, agent administratif
	Membres suppléants	Mme Marie-Pierre ROLLAND, Présidente du Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Marie-Pierre ROLLAND, Présidente du Tribunal Judiciaire du Mans	M Jean-Michel POUGET, secrétaire général de la sous-préfecture	Mme Mathilde POIRIER, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme MoniqueDEGREVE-NAILLON, attachée principale
	Membres titulaires	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	M Jean-Baptiste CONSTANT, sous-préfet de La Flèche	Mme Murielle PAINEAU, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme Sylvie MESLET, référent Elections
Noyen-sur-Sarthe	Membres suppléants	Mme Marie-Pierre ROLLAND, Présidente du Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Marie-Pierre ROLLAND, Présidente du Tribunal Judiciaire du Mans	M Jean-Michel POUGET, secrétaire général de la sous-préfecture	Mme Mathilde POIRIER, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme Katia CHAUFOUR, Directrice Générale des Services
	Membres titulaires	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	M Jean-Baptiste CONSTANT, sous-préfet de La Flèche	Mme Murielle PAINEAU, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme Marie-Noëlle TENDRON, Secrétaire Générale
	Membres suppléants	Mme Marie-Pierre ROLLAND, Présidente du Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Marie-Pierre ROLLAND, Présidente du Tribunal Judiciaire du Mans	M Jean-Michel POUGET, secrétaire général de la sous-préfecture	Mme Mathilde POIRIER, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme MathildeDERUE, agent élections
	Membres titulaires	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	M Jean-Baptiste CONSTANT, sous-préfet de La Flèche	Mme Murielle PAINEAU, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	M Guillaume CLEMENT, Directeur Général des Services
Précigné	Membres suppléants	Mme Marie-Pierre ROLLAND, Présidente du Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Marie-Pierre ROLLAND, Présidente du Tribunal Judiciaire du Mans	M Jean-Michel POUGET, secrétaire général de la sous-préfecture	Mme Mathilde POIRIER, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme LorianeGASNIER, Directrice générale adjointe
	Membres titulaires	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	M Jean-Baptiste CONSTANT, sous-préfet de La Flèche	Mme Murielle PAINEAU, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme Laure HALIN, cheffe du service Elections
	Membres suppléants	Mme Marie-Pierre ROLLAND, Présidente du Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Marie-Pierre ROLLAND, Présidente du Tribunal Judiciaire du Mans	M Jean-Michel POUGET, secrétaire général de la sous-préfecture	Mme Mathilde POIRIER, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme Isabelle DOGER, Assistante de gestion
	Membres titulaires	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	M Jean-Baptiste CONSTANT, sous-préfet de La Flèche	Mme Murielle PAINEAU, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme Sara LECERF, adjointe administrative
Rozé-sur-Sarthe	Membres suppléants	Mme Marie-Pierre ROLLAND, Présidente du Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Marie-Pierre ROLLAND, Présidente du Tribunal Judiciaire du Mans	M Jean-Michel POUGET, secrétaire général de la sous-préfecture	Mme Mathilde POIRIER, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme IsabelleDURAND, Directrice Générale des Services
	Membres titulaires	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	M Jean-Baptiste CONSTANT, sous-préfet de La Flèche	Mme Murielle PAINEAU, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	
	Membres suppléants	Mme Marie-Pierre ROLLAND, Présidente du Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Marie-Pierre ROLLAND, Présidente du Tribunal Judiciaire du Mans	M Jean-Michel POUGET, secrétaire général de la sous-préfecture	Mme Mathilde POIRIER, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	
	Membres titulaires	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	M Jean-Baptiste CONSTANT, sous-préfet de La Flèche	Mme Murielle PAINEAU, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	
Sablé-sur-Sarthe	Membres suppléants	Mme Marie-Pierre ROLLAND, Présidente du Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Marie-Pierre ROLLAND, Présidente du Tribunal Judiciaire du Mans	M Jean-Michel POUGET, secrétaire général de la sous-préfecture	Mme Mathilde POIRIER, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	
	Membres titulaires	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	M Jean-Baptiste CONSTANT, sous-préfet de La Flèche	Mme Murielle PAINEAU, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	
	Membres suppléants	Mme Marie-Pierre ROLLAND, Présidente du Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Marie-Pierre ROLLAND, Présidente du Tribunal Judiciaire du Mans	M Jean-Michel POUGET, secrétaire général de la sous-préfecture	Mme Mathilde POIRIER, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	
	Membres titulaires	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	M Jean-Baptiste CONSTANT, sous-préfet de La Flèche	Mme Murielle PAINEAU, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	
Spay	Membres suppléants	Mme Marie-Pierre ROLLAND, Présidente du Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Marie-Pierre ROLLAND, Présidente du Tribunal Judiciaire du Mans	M Jean-Michel POUGET, secrétaire général de la sous-préfecture	Mme Mathilde POIRIER, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	
	Membres titulaires	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	M Jean-Baptiste CONSTANT, sous-préfet de La Flèche	Mme Murielle PAINEAU, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	
	Membres suppléants	Mme Marie-Pierre ROLLAND, Présidente du Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Marie-Pierre ROLLAND, Présidente du Tribunal Judiciaire du Mans	M Jean-Michel POUGET, secrétaire général de la sous-préfecture	Mme Mathilde POIRIER, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	
	Membres titulaires	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	M Jean-Baptiste CONSTANT, sous-préfet de La Flèche	Mme Murielle PAINEAU, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	

La Flèche

COMPOSITION DES COMMISSIONS DE PROPAGANDE (par arrondissement)

Arrondissement	commune	Magistrat, Président		Agent public désigné par le Préfet (pour le 1er et 2ème tours de scrutin)	Fonctionnaire désigné par la Poste (pour le 1er et 2ème tours de scrutin)	Secrétaire de la commission (pour le 1er et 2ème tours de scrutin)
		1er tour de scrutin	2ème tour de scrutin			
Mamers	Bonnétable	Membres titulaires ou suppléants				
		Membres titulaires	Mme Marie-Pierre ROLLAND, Présidente du Tribunal Judiciaire du Mans	M. Quentin SPOONER, Sous-préfet de Mamers	Mme Sandrine CHOPLAIN, Animateur des opérations clients La Poste	Mme Manuela GOUET, Directrice Générale des Services
		Membres suppléants		M. Vincent MULOT, Secrétaire général de la sous-préfecture de Mamers	Mme Nadine Cissé, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme Charline DESNOS, responsable services administratifs
	Cherré-Au	Membres titulaires	Mme Marie-Pierre ROLLAND, Présidente du Tribunal Judiciaire du Mans	M. Quentin SPOONER, Sous-préfet de Mamers	Mme Sandrine CHOPLAIN, Animateur des opérations clients La Poste	Mme Sophie VOLLET, agent chargé des élections
		Membres suppléants		M. Vincent MULOT, Secrétaire général de la sous-préfecture de Mamers	Mme Nadine Cissé, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme Delphine FLAMENT, responsable service population
	Commercé	Membres titulaires	Mme Marie-Pierre ROLLAND, Présidente du Tribunal Judiciaire du Mans	M. Quentin SPOONER, Sous-préfet de Mamers	Mme Sandrine CHOPLAIN, Animateur des opérations clients La Poste	Mme Véronique BROUARD, Directrice Générale des Services
		Membres suppléants		M. Vincent MULOT, Secrétaire général de la sous-préfecture de Mamers	Mme Nadine Cissé, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme Nadine GUYOT, agent chargé des élections
	Freinay-sur-Sarthe	Membres titulaires	Mme Marie-Pierre ROLLAND, Présidente du Tribunal Judiciaire du Mans	M. Quentin SPOONER, Sous-préfet de Mamers	Mme Sandrine CHOPLAIN, Animateur des opérations clients La Poste	Mme Véronique MORISSET, adjointe administrative
		Membres suppléants		M. Vincent MULOT, Secrétaire général de la sous-préfecture de Mamers	Mme Nadine Cissé, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme Claire LEVAZEUX, adjointe administrative
	La Ferté-Bernard	Membres titulaires	Mme Marie-Pierre ROLLAND, Présidente du Tribunal Judiciaire du Mans	M. Quentin SPOONER, Sous-préfet de Mamers	Mme Sandrine CHOPLAIN, Animateur des opérations clients La Poste	M. Manuel BINET, adjoint administratif
		Membres suppléants		M. Vincent MULOT, Secrétaire général de la sous-préfecture de Mamers	Mme Nadine Cissé, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme Bénédicte DUGAST, adjointe administrative
	Mamers	Membres titulaires	Mme Marie-Pierre ROLLAND, Présidente du Tribunal Judiciaire du Mans	M. Quentin SPOONER, Sous-préfet de Mamers	Mme Sandrine CHOPLAIN, Animateur des opérations clients La Poste	Mme Sophie BOYER-LEROUX, Directrice Générale des Services
		Membres suppléants		M. Vincent MULOT, Secrétaire général de la sous-préfecture de Mamers	Mme Nadine Cissé, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme Séverine TROUVÉ, responsable service élections
	Montfort-le-Gesnois	Membres titulaires	Mme Marie-Pierre ROLLAND, Présidente du Tribunal Judiciaire du Mans	M. Quentin SPOONER, Sous-préfet de Mamers	Mme Sandrine CHOPLAIN, Animateur des opérations clients La Poste	Mme Albane SOHIER, agent chargé des élections
		Membres suppléants		M. Vincent MULOT, Secrétaire général de la sous-préfecture de Mamers	Mme Nadine Cissé, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme Stéphanie TEDESCO, Directrice Générale des Services
	Saint-Calais	Membres titulaires	Mme Marie-Pierre ROLLAND, Présidente du Tribunal Judiciaire du Mans	M. Quentin SPOONER, Sous-préfet de Mamers	Mme Sandrine CHOPLAIN, Animateur des opérations clients La Poste	Mme Virginie JEULIN, responsable service population
		Membres suppléants		M. Vincent MULOT, Secrétaire général de la sous-préfecture de Mamers	Mme Nadine Cissé, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme Michèle ROUTELOUP, agent administratif
Vibraye	Saint-Mars-la-Brière	Membres titulaires	Mme Marie-Pierre ROLLAND, Présidente du Tribunal Judiciaire du Mans	M. Quentin SPOONER, Sous-préfet de Mamers	Mme Sandrine CHOPLAIN, Animateur des opérations clients La Poste	Mme Maryline LEBLOND, secrétaire de la DGS
		Membres suppléants		M. Vincent MULOT, Secrétaire général de la sous-préfecture de Mamers	Mme Nadine Cissé, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme Anne-Marie ENGEL, Directrice Générale des Services
	Savigné-l'Évêque	Membres titulaires	Mme Marie-Pierre ROLLAND, Présidente du Tribunal Judiciaire du Mans	M. Quentin SPOONER, Sous-préfet de Mamers	Mme Sandrine CHOPLAIN, Animateur des opérations clients La Poste	Mme Sonia PITARD, responsable service population
		Membres suppléants		M. Vincent MULOT, Secrétaire général de la sous-préfecture de Mamers	Mme Nadine Cissé, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme Sonia LEBEAU, Directrice Générale des Services
	Vibraye	Membres titulaires	Mme Marie-Pierre ROLLAND, Présidente du Tribunal Judiciaire du Mans	M. Quentin SPOONER, Sous-préfet de Mamers	Mme Sandrine CHOPLAIN, Animateur des opérations clients La Poste	Mme Marie-Blanche CHAMBRIER, secrétaire générale
		Membres suppléants		M. Vincent MULOT, Secrétaire général de la sous-préfecture de Mamers	Mme Nadine Cissé, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme Johanna BOBET, agent en charge des élections

Vu pour être annexé à mon arrêté préfectoral du 24 février 2026

Le préfet de la Sarthe,
Pour le Préfet,
La Secrétaire Générale

Christine TORRES

Préfecture de la Sarthe

La Préfecture de la Sarthe
10000 Le Mans

Préfecture de la Sarthe

72-2026-03-03-00002

Arrêté préfectoral modificatif DCPAT
n°2026-0061 du 03 mars 2026 portant
habilitation pour la réalisation des analyses
d'impact mentionnées au III de l'article L. 752-6
du code de commerce

Le Mans, le 03 MARS 2026

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL MODIFICATIF DCPAT n°2026-0061

Portant habilitation pour la réalisation des analyses d'impact mentionnées
au III de l'article L. 752-6 du code de commerce

**Le Préfet de la Sarthe
Chevalier de l'Ordre national du Mérite**

VU le code de commerce, et notamment ses articles L. 752-6, R. 752-6-1 et R. 752-6-2 ;

VU la loi n°2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique ;

VU le décret n°2019-331 du 17 avril 2019 relatif à la composition et au fonctionnement des commissions départementales d'aménagement commercial et aux demandes d'autorisation d'exploitation commerciale ;

VU l'arrêté du ministre de l'économie et des finances du 19 juin 2019 fixant le contenu du formulaire de demande d'habilitation pour réaliser l'analyse d'impact mentionnée au III de l'article L. 752-6 du code de commerce ;

VU le décret du 12 juin 2025 nommant M. Sébastien JALLET Préfet de la Sarthe, prenant ses fonctions le 30 juin 2025 ;

VU l'arrêté préfectoral DCPAT n°2026-0031 du 29 janvier 2026 portant délégation de signature à Madame Christine TORRES, Secrétaire Générale de la préfecture de la Sarthe ;

VU la demande du 24 février 2026 formulée par Madame Marion LACOMBE, Gérante de la SARL LINEAMENTA, située 15 avenue des Près de Garonne – 33140 VILLENAVE D'ORNON ;

VU l'arrêté préfectoral DCPAT n°2023-0106 du 8 juin 2023 portant habilitation de la SARL LINEAMENTA pour la réalisation des analyses d'impact mentionnées au III de l'article L. 752-6 du code de commerce ;

VU le courriel de Madame Marion LACOMBE, datant du 24 février 2026, faisant état de la modification du siège social.

CONSIDÉRANT que le demandeur justifie des moyens et outils de collecte et d'analyse suffisants à la réalisation d'analyses d'impact telles que mentionnées au III de l'article L. 752-6 du code de commerce ;

SUR PROPOSITION de Madame la Secrétaire Générale de la préfecture de la Sarthe ;

ARRÊTÉ

Article 1 : L'article 1 de l'arrêté préfectoral DCPAT n°2023-0106 du 8 juin 2023 portant habilitation de la SARL LINEAMENTA pour la réalisation des analyses d'impact mentionnées au III de l'article L. 752-6 du code de commerce **est modifié comme suit** :

La société LINEAMENTA, 15 avenue des Près de Garonne – 33140 VILLENAVE D'ORNON, représentée par Madame Marion LACOMBE, gérante, est habilitée pour réaliser l'analyse d'impact mentionnée à l'article L. 752-6 du code de commerce.

Article 2 : Les autres articles de l'arrêté préfectoral n°DCPAT 2023-0106 du 8 juin 2023 portant habilitation de la SARL LINEAMENTA pour la réalisation des analyses d'impact mentionnées au III de l'article L. 752-6 du code de commerce demeurent inchangés ;

Article 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois courant à compter de sa notification :

- d'un recours gracieux auprès du Préfet de la Sarthe,
- d'un recours hiérarchique auprès du secrétariat de la Commission nationale de l'aménagement commercial (CNAC) – Bureau de l'aménagement commercial – Direction Générale de Entreprises (DGE) – Ministère de l'économie et des finances – 61 boulevard Vincent Auriol – 75703 PARIS CEDEX 13,
- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes – 6 allée de l'Île Gloriette – BP 24111 – 44041 NANTES CEDEX 1.

La juridiction compétente peut aussi être saisie via l'application télérécourse citoyen, accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Article 4 : Madame la Secrétaire Générale de la préfecture de la Sarthe est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et sera notifié à l'organisme demandeur.

Pour le Préfet et par délégation,
La Secrétaire Générale,

SIGNÉ

Christine TORRES

Préfecture de la Sarthe

72-2026-03-03-00001

Arrêté préfectoral modificatif DCPAT
n°2026-0062 du 03 mars 2026 portant
habilitation à établir le certificat de conformité
mentionné au premier alinéa de l'article L.
752-23 du code de commerce



**PRÉFET
DE LA SARTHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Coordination des
Politiques Publiques et de
l'Appui Territorial**

Secrétariat de la CDAC

Le Mans, le 03 MARS 2026

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL MODIFICATIF DCPAT n°2026-0062

Portant habilitation à établir le certificat de conformité
mentionné au premier alinéa de l'article L. 752-23 du code de commerce

**Le Préfet de la Sarthe
Chevalier de l'Ordre national du Mérite**

VU le code de commerce, et notamment ses articles L. 752-6, R. 752-6-1 et R. 752-6-2 ;

VU la loi n°2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique ;

VU le décret n°2019-331 du 17 avril 2019 relatif à la composition et au fonctionnement des commissions départementales d'aménagement commercial et aux demandes d'autorisation d'exploitation commerciale ;

VU l'arrêté du ministre de l'économie et des finances du 19 juin 2019 fixant le contenu du formulaire de demande d'habilitation pour réaliser l'analyse d'impact mentionnée au III de l'article L. 752-6 du code de commerce ;

VU le décret du 12 juin 2025 nommant M. Sébastien JALLET Préfet de la Sarthe, prenant ses fonctions le 30 juin 2025 ;

VU l'arrêté préfectoral DCPAT n°2026-0031 du 29 janvier 2026 portant délégation de signature à Madame Christine TORRES, Secrétaire Générale de la préfecture de la Sarthe ;

VU la demande du 24 février 2026 formulée par Madame Marion LACOMBE, Gérante de la SARL LINEAMENTA, située 15 avenue des Près de Garonne – 33140 VILLENAVE D'ORNON ;

VU l'arrêté préfectoral DCPAT n°2023-0107 du 8 juin 2023 portant habilitation à établir le certificat de conformité mentionné au premier alinéa de l'article L. 752-23 du code de commerce ;

VU le courriel de Madame Marion LACOMBE, datant du 24 février 2026, faisant état de la modification du siège social.

SUR PROPOSITION de Madame la Secrétaire Générale de la préfecture de la Sarthe ;

ARRÊTE

Article 1 : L'article 1 de l'arrêté préfectoral DCPAT n°2023-0107 du 8 juin 2023 portant habilitation de la SARL LINEAMENTA à établir le certificat de conformité mentionné au premier alinéa de l'article L. 752-23 du code de commerce est modifié comme suit :

La société LINEAMENTA, 15 avenue des Près de Garonne – 33140 VILLENAVE D'ORNON, représentée par Madame Marion LACOMBE, gérante, est habilitée pour réaliser l'analyse d'impact mentionnée à l'article L. 752-6 du code de commerce.

Article 2 : Les autres articles de l'arrêté préfectoral n°DCPPAT 2023-0106 du 8 juin 2023 portant habilitation de la SARL LINEAMENTA à établir le certificat de conformité mentionnées au premier alinéa de l'article L. 752-23 du code de commerce demeurent inchangés ;

Article 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois courant à compter de sa notification :

- d'un recours gracieux auprès du Préfet de la Sarthe,
- d'un recours hiérarchique auprès du secrétariat de la Commission nationale de l'aménagement commercial (CNAC) – Bureau de l'aménagement commercial – Direction Générale de Entreprises (DGE) – Ministère de l'économie et des finances – 61 boulevard Vincent Auriol – 75703 PARIS CEDEX 13,
- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes – 6 allée de l'Île Gloriette – BP 24111 – 44041 NANTES CEDEX 1.

La juridiction compétente peut aussi être saisie via l'application télérécourse citoyen, accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Article 4 : Madame la Secrétaire Générale de la préfecture de la Sarthe est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et sera notifié à l'organisme demandeur.

Pour le Préfet et par délégation,
La Secrétaire Générale,

SIGNÉ

Christine TORRES